

Comité provincial de Bruxelles-Brabant wallon

P.V. n° 1 - Séance du 15/5/2015

Présents : Mlle Colmant, MM De Leener, Dekoninck, Deneve, Lambert, Monsieur, Robas, Squiflet

Invités excusés : MM Delchef (Président AWBB) et Dujardin (Président Parlementaires)

La séance est ouverte par le membre le plus ancien du Comité provincial, Mr De Leener, qui félicite avant tout Mr Olivier Monsieur pour sa prestation pleine d'humour lors de la dernière Assemblée provinciale, il n'avait jamais vu cela en 34 ans de présence au CP. Il félicite également MM Lambert et Squiflet pour leur réélection. Comme annoncé lors de l'assemblée, il a reçu la démission de Mr Robert Culot, membre du CP depuis 1987. Le Comité provincial le remercie pour tout le travail accompli depuis toutes ces années.

En application du PA 55, le vote pour le bureau donne le résultat suivant :

- Président : Olivier Monsieur
- Vice-président : Aurélio Robas
- Trésorier : Jean Michel Deneve
- Secrétaire : André De Leener

En application du PA 72, le Secrétaire est élu à cette fonction pour la durée de son mandat.

Après le vote du bureau, la séance est présidée par le Président élu et félicite les 3 membres réélus

Liste de répartition des tâches au sein du CP pour la saison 2014-2015

- Mlle Colmant : Mini basket
- De Leener : Secrétaire, vérification des cartes, application PC 16, 28, 33, 48, 66, 73, 74, compensation
- Dekoninck : Commission des Jeunes
- Deneve : Trésorier, superviseur CFA, PC 1
- Lambert : Responsable calendrier, play off, matches de barrage
- Monsieur : Président
- Robas : Responsable des coupes provinciales et Open
- Squiflet : Homologation

Approbation du PV du 27/4/2015

1. Correspondance in

- AWBB SG : changement de dénomination : matricule 1542 : Power Factory Tubize Rebecq
- CJP : convocation dans le cadre de la coupe Open

2. Correspondance out

- SG et Parlementaires : demande d'éclaircissements pour l'homologation du nouveau matériel « chrono »

3. Actualité de la province

- Dossier coupe Open
Le CP vient de recevoir une convocation en urgence pour être présent au CJP le 18/5/2015 pour une plainte du Royal 4 lors de la rencontre Royal 4 – United pour qualification de joueurs dans le cadre de celle-ci en tant que comité organisateur. Le CP décide de rejeter cette plainte pour les motifs ci-après :
 - Impossible à vérifier car il n'est pas encore en possession de toutes les cartes pour un changement de joueurs dans les équipes d'United
 - La rencontre du 18/4 a été supprimée par l'organisateur (CP) suite à un quiproquo de terrain
 - Le CP a pris contact avec United pour un accord pour jouer le 25/4 mais le BCU Ganshoren n'était pas disponible
 - De ce fait le CP a invité une 4^{ème} équipe, à savoir le Royal 4, par respect pour le cercle organisateur (UA AE) tout en précisant qu'il n'était pas qualifié, ledit match étant amical
- Dossier coupe U16 Wezembeek Oppem – Canter

- Une plainte a été introduite par Wezembeek Oppem pour la qualification d'un joueur du Canter qui avait joué en régionale et de ce fait n'était plus qualifié pour disputer la coupe provinciale.
- Le comité organisateur a proposé de rejouer cette rencontre sans ledit joueur afin de respecter le règlement. Les deux cercles ont marqué leur accord dans un esprit sportif, le 16/5 à UAAE. Nous ne pouvons que les féliciter dudit état d'esprit sportif

➤ Dossier BCS Uccle

Le CP est assez contrarié par l'attitude de ce cercle en ce qui concerne les montées de ses équipes :

- Lors de l'AP du 11/5/2015, la représentante de ce cercle, à la question de savoir si le club inscrivait 2 équipes en P2 messieurs, a marqué son accord
- Toujours lors de l'AP, la représentante du de ce cercle a également confirmé l'accord pour la montée en P1 dames de son équipe de P2, fait qui avait confirmé déjà par écrit et acté dans le PV administratif n°18 du 20/4/2015
- Le CP a reçu un mail de la part du Président deux jours plus tard infirmant la position de sa représentante lors de l'AP et signalant qu'en hommes, il n'y aurait qu'une équipe en P2 et 2 en P3 et que pour les dames, l'équipe disputerait le championnat en P2
- Le CP, sans vouloir intervenir dans la gestion interne d'un club, ne peut que déplorer cette attitude alors qu'il avait bien été précisé que les inscriptions pour les équipes séniors seraient clôturées le 11 mai
- Exceptionnellement, il tiendra compte de ce revirement de situation. De ce fait, Eclair monte en P2H et Berchem en P2D

➤ Compensation lors du prochain championnat

- Etant donné les nouvelles dispositions statutaires en ce qui concerne le calcul de la compensation à partir de la saison 2015/2016, le CP demandera à la CFA de prévenir les arbitres qui dirigent deux rencontres en suivant, d'indiquer une moitié de leurs frais de déplacement sur chaque carte

Prochaines réunions : comité le 25/8, administratif les 7, 14 et 21/9/2015

Dates probables des réunions des clubs le 27/8 à Braine et le 3/9/2015 à Forest Domaine

O. MONSIEUR – A. DE LEENER